

Compte-rendu du Conseil d'UFR du 30 juin 2020

Le Doyen ouvre la séance à 16h00.

Cette séance du conseil a lieu en visioconférence via Teams.

Le Doyen donne lecture d'un courrier que le Pr Michel Weiller (anesthésie-réanimation) lui a adressé suite au décès du Pr. Jeannin.

I - Le compte-rendu du conseil d'UFR du 28 mai est adopté à l'unanimité.

II – Informations générales et textes ministériels

- Le Doyen informe les membres du conseil que Mickaël Grelat (neurochirurgie) ne s'est pas présenté au CNU la semaine dernière. Il ne souhaite plus poursuivre une carrière universitaire mais s'orienter vers une carrière libérale. Il ne restera qu'un seul CCA dans la spécialité à partir du 1^{er} septembre 2020. Cela libère un poste pour la rentrée 2021, qui va être utilisé pour présenter l'élève de Catherine Quantin, Anne-Sophie Mariet.
- Les résultats de **l'Ecole INSERM** sont parus, la candidate dijonnaise n'est pas reçue (classée 50^e sur 53 candidats, les 16 derniers n'étant pas retenus).
- **Jury passerelles** : 11 candidats sont admis en Médecine : 9 en PC2, 2 en PC3
2 candidats sont admis en 2^e année de Pharmacie et aucun candidat n'est admis en maïeutique.
- **Médecin du Golfe** : Dhari ALBURSHAID, originaire de Bahreïn, intégrera le service d'ORL en novembre 2020 s'il réussit son test de langue niveau B2.
- **Le master IPA**, sous la responsabilité universitaire du Pr Jean-Michel Rebibou et de 3 infirmières, dont Madame Jaffeux. Celle-ci a démissionné, les 2 autres infirmières, Mesdames Guyot et Penneçot vont se partager les tâches.
- **CESP** : à Dijon, toutes les candidatures sont acceptées mais les étudiants de 1^{er} cycle ne peuvent plus en bénéficier. L'arrêté fixant les contingents (9 pour le 2^e cycle, 6 pour les internes à Dijon) est enfin paru le 26 mai dernier (*Arrêté du 26 mai 2020 fixant le nombre de contrats d'engagement de service public pouvant être signés par les étudiants de deuxième et de 3^e cycle des études de Médecine et d'odontologie au titre de l'année universitaire 2019-2020*).

A consulter également :

- ➔ *Arrêté du 26 mai 2020 relatif à la composition et aux modalités d'examen du dossier de candidature, au modèle type de contrat et aux conditions de suspension et de résiliation du contrat d'engagement de service public, pris en application des articles R. 631-24-2, R. 631-24-4 et R. 631-24-7 du code de l'éducation*
- ➔ *Arrêté du 26 mai 2020 relatif au montant et aux modalités de versement de l'allocation mensuelle pris en application de l'article R. 631-24-8 du code de l'éducation*
- ➔ *Arrêté du 26 mai 2020 relatif aux modalités de calcul, de notification et de perception de l'indemnité et de la pénalité prises en application de l'article R. 632-24-16 du code de l'éducation*
- ➔ *Arrêté du 30 mai 2020 complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :*
LES **DFMS/A** qui terminent leur cursus au 31 mai 2020 peuvent voir leurs fonctions prolongées en tant que FFI jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.
- ➔ *Arrêté du 5 juin 2020 fixant le nombre d'étudiants de troisième cycle des études médicales autorisés à **suivre une option ou une formation spécialisée transversale** au titre de l'année universitaire 2020-2021 : le nombre maximal d'étudiants en Médecine et pour la biologie médicale d'étudiants en 3^e cycle Pharmacie autorisés à suivre une option ou une SFT au titre de 2020-2021 est fixé à 2 221 dont 718 au titre des options et 1 503 au titre des FST. LA répartition est effectuée par subdivision. (Besançon-Dijon)*
- ➔ *Arrêté du 5 juin 2020 modifiant l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine. Les modifications portent sur les dispositions relatives à la **phase de consolidation**.*
Concernant les docteurs juniors pour DES en 4 ans : algorithme : 4 choix exprimés par chaque interne – les chefs de services agréés classent les choix → algorithme : plantage au démarrage (notamment du fait d'adresses mails erronées de chefs de service) : cela a provoqué la colère des syndicats d'internes. Le national essaie de nettoyer les fichiers pour effectuer une nouvelle tentative vers le 15 juillet sinon ce sera reporté à fin août.
- ➔ *Arrêté du 25 juin 2020 relatif aux modalités de dépôt et d'examen des candidatures pour l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche*
Les universités souhaitant mettre en place une expérimentation doivent adresser un dossier avant le 30 juin 2020. Celui-ci sera étudié par un comité d'expertise qui se fondera sur différents attendus pour examiner les dossiers et formuler un avis.
- ➔ Les droits d'inscription universitaires sont gelés pour l'année 2020-2021.

III – Projet PsyCOVID (Mélanie Loiseau)

Mélanie Loiseau travaille avec Irène François-Purssell. A leur initiative, une séance de partage a eu lieu le 10 juin avec les étudiants en médecine (de PC2 à MM3) sur leur ressenti pendant la période covid : les étudiants ont été mobilisés sur certaines fonctions qui ne sont pas habituelles pour eux (self, baby sitting, régulation SAMU) et certains ont dû rester chez eux. La volonté de Mesdames Loiseau et François-Purssell était de clore la fin de 1^{ère} vague avec l'objectif d'identifier le vécu de la crise sanitaire et les personnes ressources en cas de nouveaux besoins.

La réunion a eu lieu via teams et wooclap pendant une heure. A l'issue, un sondage anonyme sur wooclap était proposé (échange sur le vécu de la crise à travers 6 questions larges à réponses libres) 50 à 150 étudiants y ont répondu.

Il en ressort que :

La régulation SAMU leur a plu. Ils ont découvert le soutien des pairs.

Difficile : la mort des patients, le sentiment de solitude, d'isolement, la peur de contaminer leurs proches, la difficulté à trouver leur place. Beaucoup se sont sentis isolés, cela montre que CHU et UFR ont aussi une dimension sociale.

Une étude psychovid est en cours, menée par les Prs. Binquet, Laurent et Quenot.

IV – UMDPCS

- **Désignation nouveau directeur de l'UMDPCS**

Le mandat d'Evelyne Kohli prend fin au 27 septembre 2020.

Un appel à candidature a été lancé auquel seul le Pr. Narcysse Zwetyenga a répondu.

Le Pr. Zwetyenga présente son projet aux membres du conseil.

Le Doyen précise qu'il souhaite réintégrer l'UMDPCS au sein de l'UFR.

Soumise aux votes, **la désignation du Pr. Zwetyenga en tant que directeur de l'UMDPCS est approuvée à l'unanimité.**

- **Convention UMDPCS-UFR 2019-2020 :**

Cette convention est annuelle. Elle fixe les modalités de fonctionnement entre les deux entités ainsi que la participation financière versée par l'UMDPCS à l'UFR, qui se monte cette année à 95 000 euros.

Elle sera renégociée avec le Pr. Zwetyenga en 2020-2021.

La convention est approuvée à l'unanimité.

- **Nouveaux DU et formations courtes :**

→ Nouvelle formation :

- ✓ **DU Les Thérapies Neurocognitives et Comportementales (TNC)- Avis favorable du Comité pédagogique.**

Responsable universitaire Pr. Benoît Trojak. 110 heures d'enseignement sur une année universitaire dont 98 heures en présentiel et 12h en e-learning – Tarif : 2 200 €

→ Modifications de DU :

✓ **DU Interprofessionnel de Gériatrie de l'université de Bourgogne - Avis favorable du Comité pédagogique.**

Le Pr. Jouanny souhaite changer l'intitulé comme suit « **Prise en Soins Interprofessionnelle en Gériatrie** » (PSIG). Le DU sera organisé sur une seule année et non plus deux, son volume horaire passera de 170 à 160 heures, en mixant le présentiel (104 heures) et le distanciel (56 heures). Le coût passe de 4 800 € à 3 500 €.

✓ **Modification du volume horaire du DU bloc opératoire, hygiène hospitalière et techniques chirurgicales**, dont le responsable est le Pr. Trouilloud. La 1^{ère} année passe de 90 heures d'enseignement théorique et 10 heures d'enseignement pratique à 80 heures et 10 heures. Idem pour la 2nde année.

→ Fermeture de formations par défaut d'inscriptions ou parce que l'université porteuse ne les prend plus en charge :

- ✓ Imagerie cardiaque et vasculaire
- ✓ Prise en charge de la santé orale pour les patients en situation de handicap
- ✓ Neurologie d'urgence Télé AVC
- ✓ Médecine fœtale

→ Modifications d'intitulés : DU Coopération autour des situations de handicap (Pr. Trojak) et Education en Santé (Pr. Binquet)

Les DIU posent problème de manière générale car ils sont gérés par plusieurs universités mais de façon hétérogène.

V – Retour sur le Dialogue Objectifs-Moyens (DOM) :

Il s'agit de la rencontre annuelle entre l'équipe dirigeante de l'UFR, le DGS, les Vice-Présidents et les responsables de services centraux, au cours de laquelle nous exposons nos demandes en termes de budget et de postes de personnels enseignants et BIATSS.

En préambule, 2 diapositives nous ont été présentées, nous expliquant la situation financière de l'UB, notamment l'impact de la crise Covid.

Un séminaire de l'équipe de gouvernance aura lieu début juillet, suite auquel nous serons communiquées les réponses définitives à nos demandes.

Le budget de fonctionnement est reconduit à l'identique.

Les postes d'enseignants : en particulier pharmacie, réponses positives aux demandes notamment sur le PR en Biochimie (remplacement d'Yves Artur), le MCF en pharmacognosie (poste Mme Lacaille-Dubois) et le MCF en physiologie pour remplacer C. Marie.

Un problème financier a été souligné par Christine Marie au sujet de la participation des enseignants à la LAS. Les membres de la gouvernance ont été surpris de découvrir que les heures affectées à Sciences et Techniques (100 heures) pour les enseignements dans le cadre de la mineure seront en fait effectuées par des enseignants de Santé.

Poste enseignant anglais : le Doyen a expliqué que ce poste est indispensable.

D'après Didier Carnet, l'ouverture du recrutement devrait être confirmée en juillet. Il y a 8 enseignants en anglais pour Médecine, Pharmacie, Maïeutique, IFSI, Masso-kiné et tous ont un nombre d'heures supplémentaires important. Par ailleurs, les nouveaux préfèrent leur qualité de vie plutôt que de faire des heures supplémentaires à n'en plus finir. A cela s'ajoutent les enseignements en formation continue et dans les formations courtes.

Les postes BIATSS :

Nous avons exposé les difficultés en scolarité. Toute la scolarité pharmacie sera renouvelée à la rentrée, PACES repose sur les épaules de Catherine Martin qui a fait un travail colossal. Elle n'est pas titulaire. Le 1^{er} cycle est en grande difficulté également.

Bataille également pour obtenir un poste pour la gestion du B2. Il n'y a personne pour assurer la maintenance informatique et le démarrage des cours pour les HU.

Il faudra gérer l'archivage de tous les cours dispensés. En cas de reconfinement par exemple, on ne fera pas appel aux enseignants et aux étudiants au B2.

Un seul agent d'accueil ne suffit pas pour assurer l'amplitude horaire et l'agent a également droit à des congés payés ou peut se retrouver en arrêt maladie.

Nous avons également demandé à ce que Claude-Henri Cunit soit secondé car il assume une charge de travail ahurissante.

Depuis le DOM, nous avons appris que 2 adjoints seront affectés à l'UFR (Scolarité Pharmacie) et un agent de catégorie B à l'antenne financière, pour faire suite au départ en mutation de Karim Khatri.

IV- Compte-rendu du comité pédagogique Médecine du 24 juin :

Au cours de ce comité pédagogique ont été abordés les points suivants :

- Retour sur les examens et concours (PACES, ECNi) – Le Doyen complimente les enseignants, les étudiants qui se sont parfaitement bien tenus ainsi que Claude-Henri Cunit et Catherine Martin qui se sont énormément investis.
- Préparation des ECNi 2020.
- Calendrier universitaire de maïeutique et création d'une UE optionnelle « L'exercice libéral et coordonné de la sage-femme) pour les 4^e et 5^e années.
- SeSa rentrée 2020 : modes d'attribution des lieux d'action du service sanitaire.
- Point UMDPC.
- Modification de l'UE optionnelle « Santé animale et médecine humaine » du Pr. Piroth.
- Création d'une nouvelle UE Antibiotique et vaccins » en PC3, sous la responsabilité du Pr. Piroth.
- Nouvelle UE optionnelle Application de l'intelligence Artificielle en Santé, en PC3, portée par le Pr. Callier.

- PACES/PASS : nomination de Madame Le Moteux en tant que responsable de l'UE Rééducation et de Madame Charvolin en tant que responsable de l'UE Maïeutique.
- Nomination d'un correspondant SIDES/UNESS, le Doyen propose le Pr. Lorgis.
- Calendriers universitaires.
- Rentrée universitaire : gestion de l'enseignement à distance : bilan crise covid et perspectives.
- Point étudiants.

V – Compte-rendu du comité pédagogique Pharmacie du 17 juin 2020 :

Le 17 juin s'est tenu un comité restreint pour aborder la préparation de la rentrée et du semestre d'automne. Actuellement, le discours officiel étant d'envisager une rentrée en présentiel ce que préféreraient les étudiants.

3 scénarii possibles : tout en distanciel, un mélange de distanciel et présentiel, tout en présentiel avec mesures adaptées et possibilité de transmission vidéo. Ont été évoqués les moyens techniques mis au service de la pédagogie pour chacun des scénarii, concernant les cours magistraux, les ED et les TP.

Une présentation des enseignements à la rentrée a été élaborée, de la PH2 à la PH6.

Dans le cas d'un scénario avec tout le monde en présentiel avec distanciation : il ne sera pas possible de les respecter pour toutes les promotions.

L'épidémie n'est pas finie, il y aura des reconfinements partiels.

De ce fait, le Doyen ne veut pas que PASS et PACES se fassent en présentiel, car il y aura 1 000 étudiants au même endroit, ce seraient des conditions idéales pour un cluster formidable. Autant profiter de ce qui se met en place pour Nevers.

Il faudra élaborer un emploi du temps au millimètre, car IFSI, IFMK et maïeutique auront aussi besoin de locaux.

VI – Technopole Santé

La métropole, en association avec l'UB, le CHU et le CGFL : 3 volets : une partie consacrée à la pédagogie dont la création d'un département d'odontologie, les formations paramédicales, la simulation, l'intelligence artificielle. Cette partie comportera des salles de cours et des bureaux.

Une 2^{ème} partie consacrée à la technologie : plateformes : INSERM, Powder ON, formations en biotechnologie, bio-informatique.

Une 3^{ème} partie consacrée aux start-up (incubation entre 3 et 5 ans qui partent ensuite), salles de réunion.

La métropole a financé un cabinet, interrogé un certain nombre d'enseignants.

Des financements sont à obtenir dans le cadre du CPER, la Métropole et la Région mettent 1,5 millions chacune.

En parallèle de ce projet, un label est octroyé par le MESRI : **campus des métiers et qualification d'excellence**, sous l'autorité du rectorat. Les différents partenaires envisagent de candidater, il n'y en n'a pas en Bourgogne en Santé. Une 1^{ère} réunion a eu lieu sur le sujet avec le rectorat, la prochaine aura lieu le 7 juillet.

Ce bâtiment devrait être construit à l'horizon 2022-2023.

La métropole veut afficher un investissement en Santé en sortie de covid.

VII - Questions diverses

→ Christine Marie revient sur la sélection pour le M1 santé : basée uniquement sur les notes compte tenu des difficultés de la scolarité à absorber l'excès de travail. De grosses discussions ont eu lieu entre Médecine et pharmacie : choix du Doyen, selon un schéma qui préserve la place des étudiants en médecine et pharma selon le schéma de Laurence Duvillard. On pourra revoir cela l'année prochaine.

→ **Jurys LAS et PASS** : un seul jury global ou un par filière ou un par parcours (PASS ou LAS) : nos composantes ont été interrogées, la majorité est pour des jurys de type parcours. Cela pourra être revu l'année suivante.

Des discussions sont en cours avec Besançon afin de ne pas avoir trop de différences de sélection entre les 2 facultés.

→ **Séguir de la Santé :**

Le Dr Germond (CROM) demande si la formation initiale est concernée par le Séguir de la Santé.

La Conférence des Doyens (CDD) y participe mais surtout pour la place de la recherche et la loi de programmation de la recherche qui va venir en discussion. La CDD a présenté un certain nombre de propositions communes CDD- MMOP- et présidents CPU.

Les étudiants élus de l'UFR, en lien avec la corpo médecine, ont rédigé une lettre ouverte et ont des rendez-vous avec des sénateurs et des députés (Bourgogne : M. Delatte en entretien et un rdv téléphonique avec Madame Mercier. Le directeur de campagne de Michèle Crouzet doit venir à la fac). Les étudiants leur ont expliqué les problématiques.

L'ordre du jour étant épuisé, le Doyen lève la séance à 18h45.